



Photos CA

Cultures ornementales – mai 2016

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Patricia AH HOI

Comité de rédaction : Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météo : en mai des températures plus basses que la moyenne sur toute l'île et des pluies excédentaires localisées dans le sud.

Rose : risque élevé pour les thrips. Privilégier le bassinage de la culture pour limiter leur développement.

Météorologie

Tableau 1 : relevés de mai 2016 comparés aux moyennes décennales du mois de mai.

Poste	Ravine des Cabris	PK 14 – Le Tampon	Bras Pistolet
Températures moyennes décennales (°C)	21	17,9	19,1
Températures moyennes mensuelles (°C)	19,9	16,7	17,8
Pluviométrie décennale (mm)	49,9	72,2	248,1
Pluviométrie mensuelle (mm)	142,5	184	124,6

On observe des températures en dessous des moyennes décennales pour ce mois de mai et une pluviométrie en hausse dans le sud de l'île.

Phénologie

Parcelles	Cultures	Variétés	Altitude (m)	Lieu-dit	Stade
PR1	ROSE	Diverses	1212	Plaine des Cafres	Floraison
PR2	ROSE	Diverses	640	Mare à citrons	Floraison
PR3	ROSE	Diverses	630	Mare à citrons	Floraison
PR4	ROSE	Diverses	295	Bassin Martin	Floraison
PR5	ROSE	Diverses	290	Ligne des bambous	Floraison

Etat phytosanitaire des cultures

Echelle de notation des dégâts : 0 : absence / 1 : faible présence / 2 : attaque moyenne / 3 : forte attaque

Légende pour l'évaluation des risques :

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Rose

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	PR1 : 1 PR2 : 1 PR3 : 1 PR4 : 0 PR5 : 1	Classe 2 Plusieurs dizaines d'insectes ou 2 à 5 foyers/serre	Risque faible : les tétranyques sont peu présents sur les parcelles
Oïdium du rosier (<i>Podosphaera pannosa</i>)	PR1 : 2 PR2 : 1 PR3 : 1 PR4 : 1 PR5 : 2	Classe 3 30 à 50% du feuillage touché	Risque moyen : avec l'hiver, l'oïdium du rosier trouve des conditions favorables à son développement. Observé sur les tiges florales et les boutons, il peut impacter la qualité des fleurs.
Thrips californien (<i>Frankliniella occidentalis</i>)	PR1 : 3 PR2 : 3 PR3 : 2 PR4 : 3 PR5 : 3	Classe 2 moyenne de 10 thrips/fleur	Risque élevé : forte présence de thrips sur les parcelles. → on peut limiter leur développement par un bassinage des cultures.
Aleurodes des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>)	PR1 : 0 PR2 : 0 PR3 : 0 PR4 : 1 PR5 : 0	Classe 2 attaque moyenne	Risque faible : l'aleurode des serres est peu présent sur les parcelles

Remarque : sur PR1, l'horticulteur fait habituellement un bassinage sur sa culture. Pour cette période, il n'a pas pu le faire. Une augmentation de la pression des nuisibles est observée ce mois-ci.

Observation ponctuelle

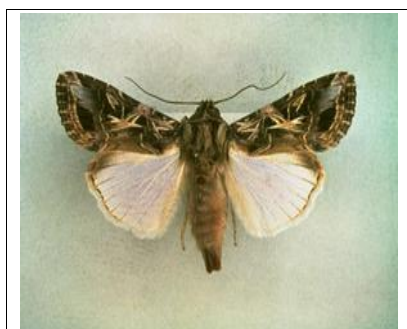
La noctuelle *Spodoptera littoralis* :

Nous vous en parlions dans les BSV de janvier et février 2016, les noctuelles défoliatrices attaquent les boutons de rose qui ne pourront alors plus être commercialisés. Des prélèvements de chenilles sur la parcelle PR1 (parcelle de rose à la plaine des cafres) ont été déposés pour identification à la Clinique du végétal et l'espèce identifiée est la noctuelle *Spodoptera littoralis*.

Elle appartient à la famille des Noctuidae et est appelée plus communément noctuelle méditerranéenne, noctuelle du cotonnier ou encore prodénia. L'adulte est un papillon nocturne de couleur sombre de 3,5 à 4 cm qui se nourrit de nectar. La femelle peut pondre au cours de sa vie jusqu'à 1000 œufs en paquets de 30 à 300. Les pontes sont recouvertes des poils de l'abdomen de la femelle qui les dispose sur la partie basse des plantes. Les œufs éclosent au bout de 3 à 4 jours et les jeunes chenilles, de couleur vert clair avec la tête noire, vivent en colonie dense.



Attaque de noctuelles (P. Ah Hoi, CA)



Adulte *S. littoralis* (heinkinheim, FI)



Ponte et jeunes larves (P. Ah Hoi, CA)



Chenille âgée de *S. littoralis* (E. Vitry, CA)

Les stades âgés deviennent solitaires et leur couleur tend vers le marron sombre. Elles se nourrissent de feuilles, de bourgeons et de jeunes tiges, principalement la nuit. La journée elles se cachent à l'abri majoritairement au sol, une fois la nuit tombée elles sortent de leur cachette pour se nourrir. Leur activité est ralentie avec l'hiver et le cycle s'allonge avec la baisse des températures mais leur présence sur les parcelles est toujours visible. Au bout de 15 à 20 jours, les chenilles ont terminé leur développement et atteignent 3,5 à 4,5 cm. Elles s'enfouissent alors peu profondément dans le sol pour se nymphoser. Les cocons sont de couleur rouge brique et atteignent 1,5 à 2 cm. Les adultes émergeront alors après 7 à 12 jours. Leur durée de vie moyenne est de 4 à 12 jours. En conditions tropicales, il peut y avoir jusqu'à 8 générations par an.

Les mesures de prophylaxie permettent de limiter leur propagation. Par exemple, dès l'observation de dégâts sur les boutons, mettre les boutons de rose dans un sac plastique bien fermé et les détruire.

(Sources : <http://ephytia.inra.fr> ; www.fredon-corse.com)

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance cultures ornementales : Patricia AH HOI, Chambre d'Agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 26 17 / 0692 70 04 55 / e-mail : patricia.ahhoi@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto